



Procès-Verbal **Commission Régionale de Contrôle des Clubs**

Réunion du 18 Novembre 2021

ATTENTION : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs. Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

FC VAULX EN VELIN (National 3), FC BOURGOIN JALLIEU (National 3), HAUT LYONNAIS (National 3), AC SEYSSINET (Régional 1), CHASSIEU DECINES FC (Régional 1), CHAMBERY SAVOIE FOOT (National 3), VELAY FC (National 3), US FEURS (Régional 1) FC LIMONEST (National 3), AIX LES BAINS FC (Régional 1), OLYMPIQUE de VALENCE (Régional 1), VENISSIEUX FC (Régional 1), AIN SUD FOOT (National 3), FC LYON (Régional 1), FCO FIRMINY INSERSPORT (Régional 1), AS MISERIEUX TREVOUX (Régional1),

Décision

Accepte le budget en l'état.

CLUSES SCIONZIER FC (Régional 1)

Décision

Amende pour non-production de documents.

Olympique de SALAISE-RHODIA (Régional 1), FC RHÔNE VALLEES (Régional 1), Entente CREST AOUSTE (Régional 2).

Décision

Mise en délibéré.

Le Président,

René BLACHIER